



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

NOTI3

NOTIFICATION DE REJET D'OFFRE¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pouvoir adjudicateur : **Commune d'Aussac-Vadalle**

B - Objet de la notification

■ Objet de la consultation : **Construction d'une Résidence Senior**

■ La présente notification correspond

☐ à l'ensemble du marché public

☒ au(x) Lot n°13 : ELECTRICITE_CHAUFFAGE_VMC de la procédure de passation du marché

C - Identification du candidat ou du soumissionnaire

EIFPAGE

D - Notification de rejet de la candidature ou de l'offre

J'ai le regret de vous faire connaître que, dans le cadre de la consultation rappelée ci-dessus :

☐ votre candidature n'a pas été retenue.

☒ votre offre n'a pas été retenue.

Pour les motifs suivants : Le ou les lots concernés sont déclarés sans suite pour cause d'infructuosité sur la base d'offres reçues inappropriées.

E - Identification de l'attributaire

Sans Objets

F - Délais et voies de recours

■ Le délai de suspension de la signature du marché public ou de l'accord-cadre est de0..... jours, à compter de la date d'envoi de la présente notification.

■ Référé précontractuel :

Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure :

Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

G - Signature du pouvoir adjudicateur

A Aussac-Vadalle , le 06 février 2024

Signature

Le Maire,

Gérard LIOT